



# Mollans pour Tous

Bulletin municipal de  
Mollans-sur-Ouvèze

n° 9 - Automne-hiver  
2020





## Le mot du maire



*Bonjour à toutes  
et à tous,*

Cette année 2020 vient de s'achever, elle marquera nos esprits pour longtemps encore. La COVID 19 qui nous avait relativement épargnés au printemps, a durement touché notre village en cette fin d'année.

Cette situation inédite a profondément bouleversé nos habitudes, nous n'avons pas pu nous réunir, échanger, partager, pratiquer nos activités favorites, nous déplacer normalement.

Nous avons dû annuler la quasi-totalité des festivités estivales. Les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées sans public, le Téléthon, habituellement festif, s'est réduit à une simple vente de plats à emporter. Les fêtes de fin d'années seront particulières, elles aussi, sans fête de l'école, sans réveillon de la Saint-Sylvestre, sans café, sans restaurant. Nous ne pourrons pas non plus organiser au mois de janvier 2021 la cérémonie des vœux du conseil municipal à la population, ni le repas des aînés (reporté à une date ultérieure).

Nous sommes tous impactés au-delà de la maladie, les commerçants qui ont dû fermer ou qui le sont toujours, une saison touristique raccourcie, le chômage, le télétravail, une précarité accrue liée à cette crise pour certains, simplement l'inconnu du lendemain pour d'autres.

Chacune et chacun dans son domaine a mesuré la gravité de la situation. C'est ainsi que les enseignants, en première ligne, ont permis à nos écoliers d'avoir un enseignement de qualité, épaulés par le personnel municipal de l'école, ils ont su appliquer les différents protocoles sanitaires pour accueillir les élèves dans des conditions optimales. Les commerçants, artisans et agriculteurs qui ont pu continuer à travailler se sont organisés afin que chacune et chacun puisse continuer à consommer local. Mollans en fête a organisé deux opérations : « Mollans Gagnant » et une loterie « Noël Gagnant » en fin d'année pour soutenir l'économie ainsi que des activités estivales adaptées aux circonstances. Nos praticiens ont sans relâche accueilli les patients. Nos pompiers ont réalisé de très nombreuses interventions. Les services techniques, le service d'accueil de la mairie ainsi que la poste, la médiathèque et l'espace public informatique ont assuré leurs missions sans faille.

Vos élus ont travaillé d'arrache-pied pour vous accompagner, vous soutenir et vous écouter afin de proposer des solutions aux multiples problèmes de cette année écoulée. Nous avons approuvé le PLU et terminé la station de lavage des agriculteurs. L'année 2021 arrive, ce sera l'occasion, faute de nous rencontrer, de vous adresser un courrier qui fera le bilan de l'année écoulée et vous présentera les nombreux projets de l'équipe municipale pour 2021.

L'année 2021 sera différente, avec cet espoir de vaincre cette pandémie rapidement, grâce à l'apparition du vaccin. C'est ensemble que nous ferons ce qui est le mieux pour notre village, notre territoire.

Je vous remercie très sincèrement toutes et tous du comportement exemplaire que vous avez eu face à la crise.

*Bonne lecture,  
restez prudents.  
Bien à vous*

*Frédéric Roux*

### État-civil 2020

sont arrivés ..... 7  
se sont dit oui ..... 14 (7 couples)  
nous ont quittés ..... 14

## SOMMAIRE

Le mot du maire .....	2
Édito .....	3
Coup d'œil dans le rétroviseur .....	3
Forum des associations .....	4
Un partenariat avec Intervalle .....	4
Notre école .....	5
Mon village propre .....	6
Gros plan sur nos déchets .....	7
Une page d'histoire .....	8
Travaux .....	9
Débroussaillage .....	9
Les olives de Mollans.....	10
La véloroute .....	10
Jardins partagés .....	11
Jeunesse .....	11
Mon métier, ma passion .....	12
Fontan, vallée de la Roya .....	13
Devoir de mémoire .....	13
Brèves .....	14



## Édito

**C**ommuniquer, partager, informer, échanger, écouter...

C'est un fait, notre société du 21<sup>e</sup> siècle accorde une grande place à la communication et aux technologies modernes, toujours plus pointues, qui l'accompagnent. Une société paradoxale qui n'a jamais disposé d'autant de moyens de communication et qui pourtant ne peut affirmer que communiquer est chose aisée, aujourd'hui. S'il est facile, en un clic derrière un écran de se connecter à l'autre bout du monde, il semble à contrario que communiquer directement avec ses proches voisins, se réunir dans sa commune et dialoguer en direct, soit plus difficile...

Et pourtant c'est bien la communication qui, depuis la nuit des temps, a permis la construction de notre société.

Si les nouvelles technologies de communication sont bien au rendez-vous, hélas crises sanitaires, financières, économiques, augmentation de la pauvreté et préoccupations environnementales le sont aussi. Pourquoi ne pas voir dans la crise actuelle à laquelle nous assistons, souvent démunis et résignés, un signal fort

de changement où, plutôt que subir, nous serions de plus en plus nombreux à choisir de s'impliquer dans la construction de la société qui nous entoure ? Et si les « gestes barrière » et le confinement, nécessaires à la protection de chacun de nous et qui tendent à nous isoler, agissaient comme un révélateur de ce besoin humain de rapprochement et de communication ? Communiquer en partageant ce qu'on a en commun et en gérant nos différences... Ces différences qui nous séparent peut-être aujourd'hui et qui peuvent nous réunir demain, parce qu'elles sont source d'enrichissement mutuel et que chacun apprécie avec sa propre sensibilité...

Sur le plan local, les élus ont à cœur de créer les conditions propices à la participation du plus grand nombre à la vie du village, du mieux vivre ensemble et de faire face, aujourd'hui et demain, à des conditions de vie inédites, aux changements climatiques, au besoin de solidarité, avec des projets communs et fédérateurs pour Mollans.

Portez vous bien.

Marie Chanut

Commission communication

## Coup d'œil dans le rétroviseur

**P**our faire face à la crise sanitaire, l'intercommunalité Vaison Ventoux a mis en place au mois de mai un plan de relance de l'économie locale. Une des mesures consistait à rétrocéder aux communes concernées le FPIC (Fond de péréquation intercommunale). Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

L'objectif était de pouvoir soutenir tous les secteurs d'activités, et notamment ceux qui dépendaient du tourisme, pour qui la situation était particulièrement incertaine. Chaque commune se devait de mettre en place une action dans ce sens. Pour notre part, nous voulions créer un dynamisme et une émulation au sein de nos commerces durant la saison touristique, ainsi est née l'opération **Mollans Gagnant**. Nous avons donc injecté dans notre économie locale 5000 € par le biais de bons d'achats. Cela a profité à tous : com-

merçants, Mollanais et touristes.

Au total 315 bons d'achats soit 4725 € ont été distribués et dépensés dans 16 commerces du village. Les grands gagnants sont évidemment les commerces alimentaires.

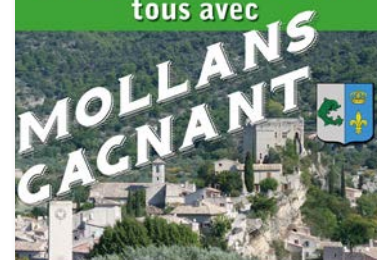
Nous tenons à remercier tous les commerçants partenaires qui ont tamponné des cartes durant

presque un mois avec le sourire en faisant preuve d'une grande solidarité ainsi que tous ceux qui ont participé à cette opération, renouvelée en cette fin d'année avec la loterie **Noël Gagnant**.

D'autres initiatives sont prévues en 2021.

Muriel PIZZA

Du 4 au 25 juillet 2020  
C'est tout gagnant pour  
tous avec



CONSOMMEZ LOCAL ET  
RECEVEZ 15 €  
EN BON D'ACHAT

**Mollans pour Tous n°9  
Automne-hiver 2020**

**Publication d'information gratuite**

**Directeur de la publication**

Frédéric Roux

**Responsable de la publication**

Marie Chanut

**Comité de rédaction**

Marie Chanut

Muriel Pizza

Michel Vanhauwaert

Jean-François Colonat

Bénédicte Veyrier

Fabienne Duvillard

Julia Boschetti

Jean-Louis Bardy

**Photos**

M. Chanut

J.L. Bardy

F.Oort

J.F. Colonat

O.Gosset

M.Chauvet

**Couverture**

V.Isely

**Dessins**

M. Pizza

**Mise en page**

Frans Oort





## Forum des associations

La rentrée, après les vacances d'été c'est en premier lieu la rentrée scolaire mais aussi la rentrée pour le milieu associatif. C'est ainsi que le 19 septembre dernier avait lieu, sur la Grande Aire, le premier Forum des associations mollanaises. Nous remercions toutes les associations pour leur implication lors de cet événement festif et informatif. Toujours aussi actives et présentes, au quotidien, elles contribuent au rayonnement de notre village, rassemblent les générations autour de projets fédérateurs et constituent une richesse remarquable. Pour cela nous continuerons au sein de l'équipe municipale à promouvoir le développement de la vie associative, dans le respect de l'autonomie des associations, dans leur pluralisme et la recherche d'un partenariat toujours constructif.

M.C.



## Un partenariat avec Intervalle

Le conseil municipal a voté le mardi 24 novembre, une participation pour la domiciliation des personnes sans hébergement fixe (et donc sans adresse) à l'association Intervalle située à Buisles-Baronnies, laquelle se substitue à la commune dans cette obligation. Sans adresse, il est impossible de faire des demandes d'emploi, des démarches administratives, de recevoir du courrier... « C'est un peu de dignité rendue à la personne » précisait le maire. Le montant de cette contribution s'élève à 1 440 € par an, (soit 12 € x 12 mois x 10 personnes concernées).

L'association Intervalle est loin d'être seulement un hébergement d'urgence. Au fil des années elle s'est attachée à répondre au plus près à la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Cette loi couvre aussi bien l'emploi, la formation, le logement, la santé, l'éducation, la culture, la protection sociale, le surendettement, la citoyenneté, le sport, les vacances, les loisirs ou encore les transports.

C'est avec ses salariés et aussi de nombreux bénévoles qu'Intervalle œuvre dans tous ces domaines, sur le terrain : construction de parcours de soins et d'accès à la santé, instruction de dossiers CMU, construction de parcours résidentiel et d'accès au logement, instruction FULH (aide financière eau - électricité), sans oublier l'accueil de jour, hébergement d'urgence, distribution de la banque alimentaire...

Les bénévoles, quant à eux assurent des ateliers comme couture, initiation à l'informatique, bricolage, permanence juridique, jardins partagés, cours d'alphabétisation et culture théâtre... qui créent également du lien social et aident à retrouver l'estime de soi parfois un peu perdue.

Intervalle c'est 10 000 passages par an, l'hébergement d'urgence reste au centre de l'activité de l'association ainsi que la domiciliation des personnes sans abri.

Michel Vanhauwaert



## Notre école

### Entretien avec un directeur d'école serein, pour le moment...

« A ce jour, nous n'avons pas rencontré de problème, tous les enfants sont là et les enseignants aussi ! Les enfants se sont bien adaptés aux exigences du protocole sanitaire et comprennent l'utilité des gestes barrière, port du masque, distanciation, hygiène des mains... qu'ils pratiquent d'ailleurs en dehors de l'école dans l'environnement familial, on peut les féliciter. Alors bien-sûr, le masque ne facilite pas l'apprentissage de la lecture notamment en CP, c'est un peu plus compliqué... tout comme la pratique de la langue anglaise, avec le dispositif EMILE.

Les effets négatifs du confinement précédent se ressentent sur les apprentissages, d'autant plus que le rythme actuel est encore ralenti par le protocole sanitaire en cours, néanmoins, on peut vraiment dire que tout se passe plutôt bien », déclarait Cédric Bernardelli, directeur.



Enseignant des classes maternelles, il précisait que les « petits » sont isolés dans leur cour de récréation, et ne sont pas soumis au port du masque (non obligatoire avant l'âge de 6 ans), même si le fait que l'enseignant en porte un, ça change forcément quelque chose dans la relation. Evidemment, l'organisation des récréations afin que les classes ne se croisent pas, la constitution des groupes, accompagnés par Isabelle, Bernadette, Fanny, Malvina et aussi à la cantine avec Marie-Hélène, où sont organisés deux services, cela n'est possible que parce que tout le monde est sur le pont, enseignants et personnel communal. « Les écoliers arrivent le matin avec deux masques donnés par les parents, la mairie en a offert 50 à chacun. Les écoliers portent bien leur masque dans l'ensemble. Ils en sont dispensés uniquement lors de la pratique sportive, comme le préconise le protocole sanitaire ».

L'école Félix Reymond compte 77 élèves cette année et la vie s'organise autour des apprentissages, pédagogie, camaraderies avec de nouvelles contraintes, de façon naturellement responsable et positive. L'organisation des rythmes scolaires est maintenue (8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h sur 4 jours) et la répartition des élèves cette année est la suivante :

PS/MS : 17 élèves      GS/CP : 21 élèves  
CE1/CE2 : 18 élèves      CE2/CM1/CM2 : 21 élèves.

Les enseignants mèneront des actions avec le Parc des Baronnies, les projets sont en attente... en remplacement du dispositif Erasmus, les séjours à l'étranger étant impossibles pour le moment.



### Trois mille masques pour les écoliers

Parmi les mesures de soutien aux Mollanais face à l'épreuve de ce deuxième confinement dû à la crise sanitaire, 3000 masques jetables étaient achetés et distribués gratuitement par la mairie aux 50 enfants de l'école élémentaire (du CP au CM2). « Un soutien financier aux parents dans l'application des mesures sanitaires gouvernementales, qui représente un coût de 8 € par enfant et qui vient s'ajouter à l'effort fourni pour aider nos concitoyens dans l'épreuve de cette deuxième vague qui touche les Baronnies, plus du-



rement encore que la précédente, comme partout ailleurs » déclarait Frédéric Roux. Pour rappel, lors du premier confinement au printemps dernier, les Mollanais avaient reçus plus de 3000 masques : 1000 de Vaison-Ventoux, 1000 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 1100 de la municipalité.

M.C.





## Mon village propre

**E**t à quoi sert d'avoir un beau village s'il n'est pas propre ? Les déjections canines, les déchets ménagers, les mégots, les papiers... sur la voie publique, ne font pas partie du patrimoine de notre beau village.



### La propreté de notre village est l'affaire de tous.

Si vous déposez ou jetez vos déchets sur la voie publique, vous risquez une amende. Des points de collecte des ordures sont à disposition ainsi que la déchetterie (ouverture le mardi et jeudi de 14 h à 17 h – mercredi et samedi de 8 h 30 à 11 h 30)

### Mollans a ses grottes... mais aussi ses crottes ! ?

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique. Ceci par mesure d'hygiène et de sécurité.

Déjections canines : Les déjections de nos amis à quatre pattes sont le véritable calvaire des piétons et des équipes techniques, les déjections salissent encore trop souvent les espaces publics.

Nos animaux de compagnie sont les bienvenus, mais nous devons veiller à ce que la promenade soit un véritable plaisir pour tous et non un slalom entre les crottes. Les bonnes habitudes, l'éducation, le respect des autres, sont au centre de la problématique des pollutions canines. Il s'agit bien de la responsabilité des propriétaires qui ont des devoirs, et notamment celui de ramasser les excréments de leurs animaux. La chasse aux déjections canines est une priorité pour les communes et représente un coût. (pour exemple, le nettoyage des déjections canines dans le Grand Lyon coûte 590 000 € par an. C'est le contribuable qui paye).

Ramasser les déjections de son chien, un geste citoyen qui prend moins d'une minute. La mairie met à disposition des petites pelles en carton pour les propriétaires de chiens.

M. C

### Que dit la loi française ?

« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de première classe. Article R632-1 du Code Pénal. »



## Gros plan sur nos déchets

Depuis quelque temps, je me pose des questions sur nos déchets, à savoir : que deviennent nos poubelles ? Que faut-il mettre ou pas dans les bacs de tri sélectif, et à quoi ça sert ? L'écologie devenant une nécessité pour notre survie, je me suis dit qu'il me fallait regarder la vérité en face et savoir où on en est. Je n'avais pas le choix, il me fallait mettre le nez dans les poubelles afin d'éclairer cette part obscure que l'on appelle les ordures.

Je n'ai pas eu besoin de fouiller longtemps pour apprendre que chaque habitant de la communauté de communes Vaison-Ventoux produit chaque année 350 kg d'ordures ménagères, pour information, nous sommes 17 241 habitants. Je vous épargne la multiplication... Nos poubelles sont ensuite compactées et évacuées vers le centre d'enfouissement technique à Orange et traitées par la société Delta Déchets. En fouinant un peu plus au fond, j'ai découvert que 25% de nos ordures ménagères sont des matières organiques. C'est donc un gaspillage que de les éliminer par incinération car elles sont en partie constituées d'eau et leur enfouissement produit des émissions de gaz à effet de serre. La loi prévoit à partir de 2025 l'obligation du tri des bio-déchets à toutes les collectivités territoriales. Il est donc nécessaire que nous disposions tous d'ici là d'une solution pratique de tri à la source de ces déchets. Taratata ! Si je comprends bien nous allons devoir composter tous ensemble, les uns avec les autres ? Mais pourquoi et comment ? Si les questions s'ajoutent les unes sur les autres comme les couches du compost, je ne suis pas sortie de cette poubelle. En remuant les épiluchures, j'ai quand même trouvé des réponses.

### Composter c'est faire baisser le coût...

... du traitement des ordures ménagères, réduire le recours à l'incinération et à l'enfouissement et limiter le transport des déchets. On peut se procurer si besoin

des bacs à compost individuels à la communauté de communes pour 25 €, des bacs collectifs seront bientôt à disposition des communes. Bref ce n'est pas gagné mais j'ai envie d'y croire ; j'ai commandé mon bac.

J'ai poursuivi mes fouilles dans les bacs de tri sélectif je fus surprise d'apprendre que nous triions de plus en plus. J'ai quand même trouvé dans les bacs jaunes des sacs plastiques, des suremballages et films plastiques, des pots de produits laitiers et des barquettes en polystyrène qui n'avaient rien à y faire. Après collecte, ces emballages sont eux aussi compactés à Vaison-la-Romaine et sont transportés à Vedène où ils sont triés et acheminés vers leur filière de recyclage.

Pour le verre nous ne sommes pas mal, la collecte est effectuée par la société Solover qui livre directement à la verrerie de Vergèze (30) où la totalité sert à la fabrication de nouvelles bouteilles. Cerise sur la benne, j'ai appris que chaque Mollanais trie par an 36 kg d'emballages et papiers et 5 kg de verre.

C'est ainsi que s'achève ma visite au cœur de nos poubelles, et je m'en vais respirer l'air pur de nos campagnes en espérant vous avoir convaincu de continuer à trier vos déchets pour notre bien à tous.



Muriel  
Pizza

### Nouvelles consignes de tri à compter du 18 janvier 2021



Tous les papiers  
(journaux, magazines, livres,  
cahiers, enveloppes...).



Emballages en carton et briques alimentaires,  
bouteilles et flacons en plastique,  
emballages métalliques.





## Une page d'histoire

### Le pont de Mollans et Notre-Dame-de-Pitié

Le document le plus ancien donnant une idée de la porte du Pont est une description de 1424<sup>1</sup> : « à la sortie du village, du côté du Venaissin, il y a deux grosses tours rondes et au-dessous coule la rivière Ouvèze au-dessus de laquelle a été construit un pont de pierre, à la sortie du portail. Au bout du pont du côté du Comtat est une tour et au-delà de la tour il y a un petit pont entre le rocher et le premier pont qui est construit en poutres. Ces poutres peuvent être relevées à volonté et celles-ci relevées il est impossible de monter sur le grand pont, du côté du Venaissin ». La reconstitution ci-dessous traduit graphiquement l'interprétation du texte et propose que l'arche du pont actuel remonterait à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au début du XV<sup>e</sup> siècle.



Quelques documents peuvent confirmer l'hypothèse de son ancienneté. Un grand nombre d'actes notariés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle mentionnent leur signature au devant de la porte ou sur le pont, tradition ancienne. Deux chartes, l'une de 1404, l'autre de 1395, conservées aux archives municipales de Mollans renforcent notre conviction d'une construction dans le dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. On a parfois soumis à nos réflexions qu'à la fin du Moyen-Âge, rares étaient les ponts de pierre et nombreux les ponts de bois ou passerelles qui permettaient de franchir le lit de l'Ouvéze. Et que l'expression *supra pontem* pouvait tout aussi bien désigner un autre ouvrage que le pont de pierre signalé en 1424. Ceci étant, vue la structure des lieux, on peut se demander pourquoi les hommes de loi auraient déporté la signature de leurs actes sur un ouvrage précaire dont le seul emplacement possible était ou voisinait le passage à gué conduisant au Comtat Venaissin à une centaine

de mètres des deux principales portes fermant le bourg.

En 1739, alors que la fontaine au dauphin coule depuis peu à plein tuyaux, la circulation pour s'approvisionner en eau augmente considérablement. La tour est alors presque en ruine. Un projet de restauration suscite des réactions diverses : « La pluralité l'a emporté pour les faire réparer disant que le pont est un des plus beaux qu'il y aye dans la province et voisines, que ces murailles en font un agrément qui accompagnent la beauté du même pont, celle de la porte de l'entrée du lieu et de la tour sur laquelle on a construit l'orloge avec d'autant plus de raison qu'il est probable qu'à mesure de la construction du pont ces murailles furent faictes et désignées par les ingénieurs qui en firent le plan, la notion de l'antiquité et du pont et desdites murailles de même que la tour et de la porte de l'entrée du lieu est si ancienne qu'il n'y a aucuns titres dans les archives de la communauté qui en fassent mention de la construction<sup>2</sup> ».

De manière surprenante, la démolition de la tour et du pont levis n'a pas laissé de traces dans les archives. On suppose que c'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'elle a eu lieu.

Le XIX<sup>e</sup> siècle bien entamé va voir l'arasement de la première chapelle du pont (elle avait été construite en 1729), le cul de lampe qui la supportait, structuré avec des poutres, s'étant affaissé. Quelques années plus tard, en 1851, une nouvelle chapelle est édifée, profitant des travaux d'élargissement du pont. L'abbé Vincent, fidèle à sa verve nous le rappelle dans sa notice sur Mollans : « Devant les exigences du confortable moderne, est tombé, hors de l'enceinte, un monument dont le principal mérite était une haute antiquité. Le pont au tablier étroit et à la voûte surélevée est devenu, après diverses modifications, ce que nous le voyons depuis 1851. Quelques voix ont crié au vandalisme ; mais les voiturins, de leurs acclamations chaleureuses, ont étouffé et couvert les timides anathèmes lancés contre le progrès. Trait d'union entre Mollans et le faubourg, ce pont témoigne des ressources fécondes du génie national et communique au paysage un attrait qui captive et séduit. »

Aujourd'hui, quelques pierres du pont se détachent. Les passages répétés de véhicules n'y sont certainement pas étrangers. Comme aux siècles passés, ce bel ouvrage mérite quelque attention.

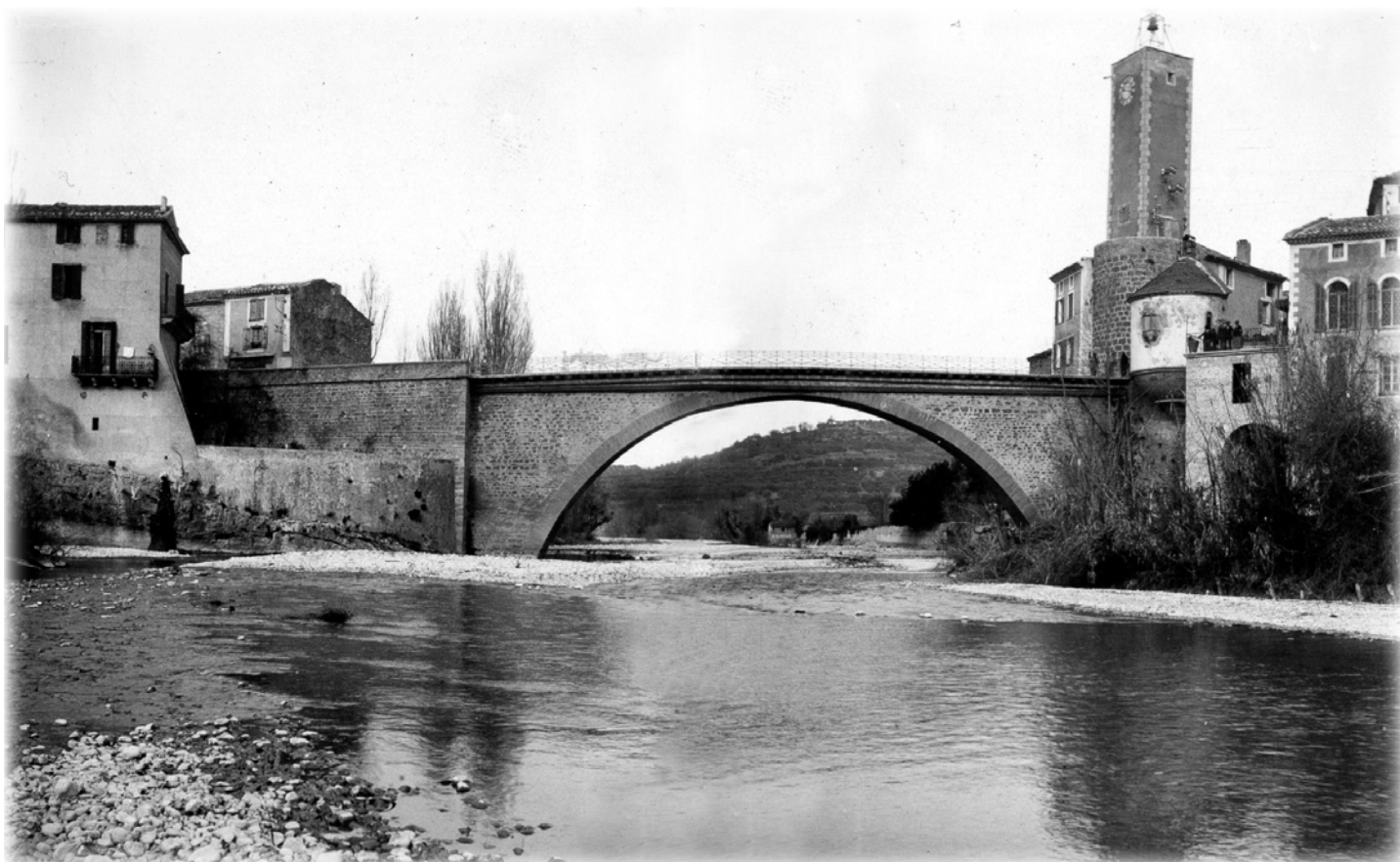
J. F. Colonat

1 Et non de 1442, suite à une erreur typographique. C.U.J. Chevalier, Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné, 1874, p. 284.

2 AM Mollans, BB12/2.







## Travaux



Les vieilles pierres ne sauraient avoir cure du confinement et de ses contraintes, les soins que réclament les outrages du temps n'attendent pas... Et c'est ainsi que malgré la crise, Le four à chaux, petite entreprise de maçonnerie mollanaise se penchait aux chevets des pierres du cimetière et de l'impasse Prunus. Un travail de rénovation, original, qui allie le savoir-faire à l'ancienne du travail de la pierre, au modernisme du béton désactivé. Ainsi, les vieilles pierres encadrant l'escalier central ont pu être conservées, elles témoigneront encore longtemps du passé piétonnier de la calade Prunus, menant le promeneur jusqu'au passage qui la prolonge et à ses larges marches bétonnées, témoins, elles, des temps modernes.

*M.C.*



## Débroussaillage

La Préfecture de la Drôme nous informe de la nécessité d'une mise en place de contrôles des obligations légales de débroussaillage sur le territoire communal.

L'importance des règles liées à l'emploi du feu et aux obligations légales de débroussaillage a été clairement démontrée lors du dernier incendie qui a touché fortement un massif forestier des Baronnies cet été. Plus de 290 ha ont été parcourus par les flammes lors de ce dramatique accident. Heureusement, les moyens de lutte terrestres et aériens ont pu le circonscire à des zones non habitées.

Début 2021, une planification pluriannuelle concernant les obligations de débroussaillage permanentes sera mise en place sur notre commune pour garantir la protection des constructions.

En attendant, nous invitons les propriétaires d'habitations proches des zones boisées de consulter le guide du débroussaillage sur le site Internet de la Préfecture :

[drome.gouv.fr/obligation-de-debroussaillage-a2914.html](http://drome.gouv.fr/obligation-de-debroussaillage-a2914.html)

*M.P.*





## Les olives de Mollans, élixir de jeunesse et longue vie ?

C'est avec une certaine fierté que Josette André, à l'orée de ses 90 ans, tient à participer chaque année à la cueillette des olives de sa propriété. C'est sa terre natale, elle ne l'a jamais quittée et les occupations ne lui ont pas manqué, en toutes saisons, dit-elle souriante. « Bien-sûr maintenant je n'y passe que quelques heures l'après-midi, après une courte sieste, que voulez-vous que je fasse, que je m'abrutisse devant la télévision ? Je ne la regarde guère, je préfère le grand air, les vignes, les arbres et mon potager. On n'est pas bien là, même confinée, à la campagne ? Ces oliviers étaient là avant moi, rescapés des gels de 1916 et 1956, ils sont centenaires. Avant on faisait la cueillette à la main, perchés sur les échelles, avec son panier, comme ceci » et elle prend son peigne, joignant le geste à la parole. « Maintenant c'est différent, il y a les outils modernes comme ces machins-là, les vibreurs qui font tomber les olives dans les filets, en délicatesse, mais c'est quand même des heures de travail et puis on dépend



du temps, on n'a pas toujours des journées comme aujourd'hui avec un beau soleil. Les choses changent et nous aussi et on trouve que la terre est plus basse, avec les années... avant on faisait attention de ne pas les tomber, maintenant on prend garde à ne pas marcher dessus », ajoute-t-elle en déployant les filets et en riant joyeusement. En Drôme provençale, l'olive est un véritable trésor et la Tanche se hisse sur les podiums de la gastronomie internationale, tout comme nos

meilleurs vins.

Cette année, la récolte des olives a débuté dès le mois de novembre, prometteuse après une année 2019 désastreuse. C'est un plaisir de voir les arbres chargés. Les olives sont arrivées tôt, elles sont belles, en quantité et donneront une huile onctueuse et douce en bouche ; il en faut environ cinq kilos pour faire un litre d'huile.

M.C.

## La véloroute

Le projet avance et au mois de novembre l'Intercommunalité Vaison Ventoux organisait une enquête publique auprès des usagers qui étaient invités à faire connaître leurs habitudes et usages en termes de cyclisme et à participer à son élaboration.

Le circuit, au départ de Mollans-sur-Ouvèze, empruntera une partie de l'ancienne voie ferrée qui reliait, de 1907 à 1952, Buis-les-Baronnies à Orange. Le dénivelé sera de 5% environ et la distance d'une trentaine de kilomètres. Dans le long terme, le segment Mollans-Vaison-Sablet pourrait être raccordé à deux axes déjà existants : La via Venaissia entre Jonquières, Sarrians, Aubignan, Loriol et Carpentras et la Via Rhôna, du lac Léman à la Méditerranée, par l'Eurovélo (longue de plus de 1000 km). Et à plus court terme, un projet de l'Intercom des Baronnies Provençales prévoit un prolongement jusqu'à Buis-les-Baronnies.

Cette réalisation, qui a pour objectif de favoriser l'attractivité touristique de notre bassin Vaucluse - Drôme Provençale permettra la pratique cycliste dans de bonnes conditions de sécurité. Certains tronçons uniquement cyclistes et d'autres matérialisés sur la

chaussée sous forme de pistes cyclables.

Les partenaires de la Communauté de Communes Vaison Ventoux dans cet ambitieux projet sont le Conseil départemental du Vaucluse et la Région Sud. Le projet a reçu le label *Sud Smart Territoire*. Le coût est estimé à 820 000 € HT.

M.C.

[www.vélo-route.vaison-ventoux.fr](http://www.vélo-route.vaison-ventoux.fr)





## Jardins partagés



**R**assembler dans des jardins communaux des anciens et des nouveaux habitants, des jeunes et des plus âgés, des 'experts' et des débutants pour partager du temps ensemble, des savoir-faire, des conseils, voire du matériel, apporter de l'aide...

La présence de jardins partagés dans la commune s'inscrit dans la politique de la municipalité visant à développer le tissu social, créer du lien et garder un caractère rural à la commune avec ces jardins, lieux de culture de la terre, mais pas seulement, également de rencontre et de solidarité.

Le projet est confié à la Commission Agriculture et Jardins partagés : André Charras, Olivier Gosset, Jean-Pierre Rocchi, Olivier Robin.



La pomme de terre



**J**e voudrais vous parler d'Elle. Petite, élégante, la chair ferme, la peau fine et soyeuse.

Elle n'est certainement pas sortie d'une terre lourde et collante, car sa robe serait en piteux état.

C'est une timide. Introvertie, ses petits yeux à peine dessinés se font sombres et discrets.

L'hiver, elle préfère qu'on ne la déshabille pas pour l'accommoder ; en robe des champs elle est parfaite pour accompagner nos conviviales raclettes.

Et elle saura, s'il le faut, « faire la sucrée » ou encore, avoir « ses vapeurs », mais sans en faire toute une « salade ».

Purée qu'elle est belle ! En toute saison elle garde la frite et qu'on la nomme Agata, Amandine, Chérie, Bintje, ou Rate... la fille de Parmentier est à l'aise sur toutes les tables, toutes les nappes, celles, brodées du château comme celles à carreaux.

M. C.

### Trois questions à Olivier Gosset

(coordonnateur de la Commission)



**Marie Chanet :** Le projet semble presque sur pied, disposez-vous déjà de terrains ?

**Olivier Gosset :** Un terrain communal a déjà été retenu par la commission pour la création des jardins. Ce choix, ainsi que le calendrier de la mise en place technique de ce projet devront être validés lors d'un prochain conseil municipal.

**M.C :** Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

**O.G :** Je suis très heureux d'avoir d'ores et déjà des inscriptions de futurs jardiniers qui se montrent impatients de partager cette belle aventure, et de participer à la mise en place du terrain.

**M.C :** Une sorte de « jardins pour tous », mais à quelles conditions ?

**O.G :** Chacun aura sa propre parcelle, ou pourra utiliser une parcelle collective au sein d'un vaste espace dédié. Le tout, dans le respect du bien commun mis à disposition et assorti d'une charte utilisateur.

La cotisation annuelle sera modique et symbolique, cela va de soi.

Dès la validation du projet, une première réunion publique d'information et d'échange avec les futurs participants sera organisée afin de recevoir des idées novatrices, d'évaluer les besoins et attentes dans ce domaine. J'invite donc les jardiniers en herbe ou confirmés à se faire connaître : [mollansjardins@gmail.com](mailto:mollansjardins@gmail.com) ou au secrétariat de la mairie.

## Jeunesse

**L**a commission jeunesse informe les jeunes Mollanais et leurs parents qu'ils peuvent trouver sur le site de la mairie

[mollans.info/enfance-jeunesse](http://mollans.info/enfance-jeunesse)

toutes les informations concernant les activités de loisirs qui leur sont proposées par les communes de Buis-les-Baronnies

[buislesbaronnies.fr/service-jeunesse](http://buislesbaronnies.fr/service-jeunesse)

et Vaison-la-Romaine

[vaison-ventoux.fr/vivre-decouvrir/petite-enfance-jeunesse/club-jeunes](http://vaison-ventoux.fr/vivre-decouvrir/petite-enfance-jeunesse/club-jeunes).

L'année 2021, on le souhaite, sera celle de la concertation et des projets à construire ensemble... Et, bien sûr, la Salle des Jeunes sera à nouveau mise à disposition des familles qui souhaitent la réserver.

Bénédicte Veyrier



## Mon métier, ma passion

### Luthier un jour, luthier toujours...

Il est de vieux métiers qui ne sauraient disparaître... Alors que les rayons d'un soleil automnal frappent aux baies vitrées de l'atelier et viennent caresser d'étranges coques alignées sur les établis et les murs, l'air embaume d'un mélange d'essences inhabituelles et de copeaux de bois. L'ambiance est à la fois laborieuse et feutrée, le lieu insolite et la perception d'un privilège à être là, accroît le charme de ce moment suspendu dans le temps. L'hôte, Stephen Murphy est dans son élément, il fait corps avec le décor ambiant et s'efface au profit d'objets et outils qui s'animent sous ses doigts précis, pour devenir ces instruments uniques et précieux attendus dans le monde entier.

Né en Australie, c'est en 1970, à Londres, que Stephen Murphy a obtenu son diplôme d'architecte. Le jeune homme avait déjà deux passions : la musique (il est guitariste) et le bois. Pour être totalement comblé, il a décidé de ne pas choisir entre les deux et c'est en les mariant qu'il est devenu luthier : « Dans ma chambre d'étudiant, la nuit, je travaillais le bois, les copeaux volaient jusque dans mon lit. » Une bourse d'étudiant du gouvernement australien, pour des relevés d'instruments anciens dans les musées italiens déclenchera le coup de foudre pour les luths baroques et lui permettra de démarrer leur création. « J'ai commencé à Londres mais ensuite j'ai suivi ma femme qui venait de décrocher un emploi à Paris. C'était 'la bohème', dans une chambre de bonne, mansardée... Et puis, comme une évidence, en 1977, la rencontre avec Mollans, grâce à des amis. Je me suis tout de suite installé au cœur du vieux village, je n'avais même pas le téléphone et recevais mes commandes dans le seul commerce qui en possédait un, on venait me chercher en courant à l'arrivée d'appels internationaux... une autre époque. Au début, ce n'était pas évident de faire voyager les instruments en partance d'ici, c'est plus facile maintenant avec l'évolution des moyens de communication, mais je n'aurais pu vivre à Paris ou à Londres, il me faut le soleil de Mollans ».

Installé aujourd'hui dans la campagne mollanaise, l'artiste qui se définit artisan, a toujours dans le re-



gard et dans le geste le même enthousiasme, la même passion. C'est sûr, le mot « retraite » ne fait pas partie de son vocabulaire. « Je fais toujours des instruments, certes le rythme a un peu ralenti, à cause des années qui s'additionnent pour moi, je suis plus lent, et puis la demande est plus calme à présent. Dans les années cinquante, les orchestres classiques manquaient totalement de

luth, l'offre était rare, alors quand j'ai commencé, la demande était là. Dès que j'ai pu en vivre, j'ai pratiquement abandonné l'architecture pour me consacrer au luth baroque. Il y a encore quelques années, je faisais un luth ou une guitare par mois, maintenant, ces cinq dernières années, j'en fais un peu moins, six ou sept par an. »

C'est ainsi qu'à l'abri dans leurs coffrets capitonnés, pas moins de 500 luths ont quitté discrètement le petit village de Mollans, pour aller faire le bonheur de musiciens et de mélomanes sur la planète. Il dit en plaisantant ne pas avoir de problème avec le confinement : « Habitué depuis 45 ans. C'est un travail solitaire, dans mon atelier. J'ai eu un apprenti, une seule fois dans les années 80, il est venu me voir récemment, aujourd'hui il gagne bien sa vie en fabriquant des violons haut de gamme, aux USA. »



Photo DL/MC

### Une réputation internationale

Le savoir-faire de Stephen Murphy a franchi depuis bien longtemps les frontières de la Drôme Provençale, la moitié de sa clientèle est en Europe, l'autre moitié est internationale (U.S.A, Amérique du Sud, Japon...)





parce que pour ces trois catégories d'instruments Baroque et Renaissance : théorbe, luth et guitare baroque, l'offre est trop rare, précise-t-il avec modestie. « Je choisis moi-même mes bois dans le Jura. L'érable pour la caisse de résonance du luth baroque, plus grave, l'if pour le luth renaissance, difficile à trouver, utilisé autrefois pour la fabrication d'arcs ». Chaque instrument est unique, son ADN est précieusement conservé dans des cahiers d'écolier, sa rosace, son bois et, clin d'œil à l'Histoire ses lignes renforts collées avec d'authentiques vieux papiers anciens d'actes de notaire du 16<sup>e</sup> siècle « Cela donne un sens, un aspect rare, ancien ».

### Du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, le luth était à son apogée

Alors instrument le plus important et beaucoup de musiques ont été écrites à cette époque pour les luths,

dont il reste 500 à 600 exemplaires dans le monde, essentiellement dans les musées. Les premiers luthiers étaient originaires d'Allemagne du Sud, puis ils se sont disséminés en Italie et en France et ont parfois italianisé ou francisé leur nom. Au 17<sup>e</sup> siècle, les italiens ont remanié le luth, lui ajoutant des cordes, le luth italien était alors très coté, explique Stephen Murphy, dont la passion et l'art n'ont pas de frontière, pas plus géographique qu'historique...



M C

## Fontan, vallée de la Roya

*Une commune aide une autre commune :  
Fontan, dans la vallée de la Roya*

Le conseil municipal votait en octobre un don de 8 000 €, pour venir en aide à un village sinistré le 2 octobre par la tempête Alex, dans le Sud-Est. « Une commune aide une autre commune, comme le soutien apporté lors des intempéries de l'Aude, la même somme était alors attribuée à Saint-Hilaire, petite commune de l'importance de Mollans, secours investi dans des biens communaux dévastés », précisait le maire lors de ce conseil du 13 octobre dernier. Cette fois le choix s'est porté sur Fontan, petit village touristique de 500 habitants qui a subi, entre autres, de gros dégâts sur un pont historique emporté par la rivière Roya et sur les bâtiments communaux.

Fontan, situé à 40 km au nord de Menton, isolé depuis la catastrophe, était enfin désenclavé mi-novembre grâce à la construction de passages provisoires, certes submersibles, mais qui permettent de relier enfin Fontan, par la route, aux communes de Breuil-sur-Roya et Menton.

M.C.

## Devoir de mémoire

Le devoir de mémoire, c'est préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs patriotiques des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La paix et l'Histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire et il appartient à chaque citoyen de sauvegarder cet héritage. Le devoir de mémoire est bien présent à Mollans. Le 8 mai et le 11 novembre, en partenariat avec la Mairie, qui finance intégralement achats et événements, un drapeau « devoir de mémoire » est porté par un élève volontaire, de l'école. Cela représente un honneur pour tous ces jeunes qui se succèdent, lisent les messages officiels et chantent la Marseillaise à cappella. Un moment d'émotion pour les présents, toujours nombreux qui accompagnent les générations futures dans ce devoir de mémoire afin que tous nos anciens combattants ne tombent pas dans l'oubli.

### L'Union Mollanaise des Anciens Combattants (UMAC)

C'est une association en contact permanent avec ceux-ci. Comme je le dis « Si quelque chose ne va pas, n'hésitez pas à me contacter, je ferai le maximum pour vous aider et trouver des solutions ». Plusieurs missions : participer aux cérémonies commémoratives organisées, présenter le drapeau lors du décès d'un ancien combattant, obtenir les aides financières et secours auprès de l'Union Fédérale, aider les veuves, souvent méconues, assurer la pérennité du devoir de mémoire.

Jean-Louis Bardy



## Les brèves ...

### On a eu chaud

**M**ollans, commune solidaire. Après l'incendie spectaculaire à nos portes, les 15 et 16 août 2020, (Saint-Romain et Faucon) qui se rapprochait dangereusement du Camping des Trois-Rivières justifiant son évacuation, les vacanciers étaient accueillis Salle du Bicentenaire et Salle des Jeunes, sur la commune de Mollans où ils étaient venus spontanément se réfugier. L'hospitalité leur était ainsi offerte, avec les moyens du bord, mais dans une ambiance conviviale. Dès le lendemain, ils purent regagner leur lieu de vacances après avoir pris un bon petit déjeuner réconfortant. « Merci Mollans ».

**Rappel :** Des centaines de pompiers, dont les effectifs de la caserne de Mollans, maîtrisaient le lendemain dimanche 16 août l'incendie qui avait débuté dans le Vaucluse le samedi à 15 heures et dont les flammes qui n'étaient pas loin de notre commune pouvaient être observées à des kilomètres à la ronde. Les habitants ont pu suivre le ballet des Canadiens pendant des heures, alors que le feu détruisait 133 hectares de végétation.

Fabienne Duvillard

### Bientôt un Pass pour les seniors

Sur le même principe que le « Pass Région » destiné aux jeunes, le « Pass Région + » à destination des seniors de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été dévoilé. Les retraités de notre région pourront en bénéficier à partir de janvier 2021, soit 1,6 million d'habitants. Chaque carte offre 64 € d'avantages destinés à soutenir la culture dans son ensemble. La carte « Pass Région+ » offrira 10 € d'avantages livres, 2 places de cinéma pour 14 €, 20 € de chèques tourisme pour visiter des sites touristiques de la région et 20 € de bons d'achat sur les billets TER. Une initiative destinée à relancer l'économie et la culture. Tout laisse à penser que la petite carte magique trouvera ses destinataires.

<https://www.passeregionplus.fr>

M. C.

### 2020... année intense pour les pompiers.



**A** un mois de la fin de l'année, déjà plus de 220 interventions à l'actif des sapeurs pompiers de Mollans et plus de 80 pour leur infirmière (I.S.P), dont 85% de secours à personnes sur les quatre communes (Mollans, Mérimol, Pierrelongue et Saint-Léger). Face à la crise sanitaire qui secoue la planète, les pompiers ont dû et su s'adapter rapidement en assurant des interventions dans des conditions inédites pour eux jusqu'alors. Exposés en première ligne face à la Covid-19, leur engagement est sans faille depuis le premier jour. Pour ces femmes et ces hommes engagés volontaires, chaque mission est importante et menée avec la même ferveur, la même passion.

Pour nos pompiers, 2020 c'est aussi deux feux de forêts de grande ampleur qui ont frappé le secteur cet été : Faucon et Montguers, 90% des effectifs de la caserne étaient engagés sur le front du feu durant, respectivement 24h et 72h, tout en assurant, en parallèle, les interventions de secours à personnes du secteur. Un été brûlant donc puisqu'il a fallu aussi



gérer le plan canicule.

**Calendriers :** Inédit également cette année, la traditionnelle tournée des calendriers qui ne pourra peut-être pas se faire de la même manière et au même moment que d'habitude en raison de la situation sanitaire...

**Appel :** Plus que jamais les pompiers ont besoin de vous et de votre soutien, par vos dons, ou votre engagement à leurs côtés. Vous avez entre 18 et 55 ans, une bonne condition physique... Devenez-vous aussi un héros du quotidien : rejoignez-nous !

Le recrutement se fait toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter et venir retirer votre dossier d'engagement au CIS Mollans, 205 avenue de l'ancienne gare.

Julia Boschetti





## Les brèves ...

### Nickel Boys de Colson Whitehead (prix Pulitzer)

COUP DE  
CŒUR

**F**loride, années 1960. Elwood Curtis grandit à l'époque de l'arrêt Brown vs Board of education, rendu en 1954 par la Cour suprême, déclarant la ségrégation raciale inconstitutionnelle dans les écoles publiques. Noir, brillant, élevé dans la dignité par sa grand-mère Harriet, vieille dame qui semblait n'avoir peur de rien, (mais qui dormait avec une machette sous son oreiller). Il écoute et prend très à cœur les discours de Martin Luther King. Il poursuit avec acharnement ses études ; tout semble possible et il doit intégrer une université qui lui propose un enseignement gratuit. Sa vie bascule sur un coup du sort (il est au mauvais endroit et au mauvais moment), victime d'une erreur judiciaire, ses rêves virent au cauchemar quand il est envoyé à la Nickel Academy, une institution qui promet de remettre dans le droit chemin tous ces jeunes délinquants et où règne la terreur.

**Colson Whitehead** nous embarque dans un récit où les vies sont brisées, dans cette école qui n'en porte que le nom. Elwood Curtis pétri par l'humanité et l'idéalisme de Martin Luther King, n'est pas du tout armé pour supporter la violence, les traitements inhumains. Seule l'amitié de Turner, un habitué de la maison, va l'aider à assimiler les codes de survie de cette institution où la couleur noire est encore plus difficile à porter.

Dès le prologue, l'auteur ancre sa fiction dans le réel de la ségrégation : en 2012, un chantier de promoteurs immobiliers met à jour le cimetière clandestin de la Dozier School for boys de Marianna (Floride), fermée un an auparavant.

Après « Underground Railroad », Colson Whitehead poursuit, avec « Nickel Boys » l'exploration de la violence raciale de l'Amérique. Les événements récents montrent que ce n'est pas fini.

*Chantal Lebrun*

### La crèche de Noël

**N**otre église fête chaque année Noël avec une crèche traditionnelle et romantique. Nichée dans une grotte de sapins frais et odorants, elle accueille des santons plus que centenaires. Les plus grands atteignent un mètre de hauteur et sont tous parfaitement conservés et entretenus, tout comme leur costume d'époque, par les bénévoles de la paroisse, Elise, Andrée et

### Vous avez dit « drive » ?

Qui a dit que la lecture ne serait pas essentielle ?

Certainement pas les bénévoles de la médiathèque qui organisaient un 'drive', et pas non plus les adhérents qui étaient au rendez-vous deux fois par semaine...



Patrick Rossignol et Frédéric Roux, organisateurs du Téléthon à Mollans, ont pris la décision de

maintenir le Téléthon 2020, malgré les contraintes de la crise sanitaire. Ceci, en mettant en place un 'drive' pour permettre aux Mollanais de donner libre cours à leur légendaire générosité lors de cette manifestation, et ce depuis plus de 25 ans. En effet, ne serait-il pas dommage et incongru de devoir annuler une manifestation au profit de la recherche médicale, alors que le monde entier est pris en otage par un virus et en attente d'un vaccin ?

*M.C.*



Eliane qui en prennent soin. Lors de la messe de Noël, ce sont les enfants qui déposent l'enfant Jésus entre Marie et Joseph, avec fierté et beaucoup de précautions.

*M.C.*





# Le Conseil municipal vous présente à tous ses meilleurs voeux pour 2021



**Frédéric Roux**



**Muriel Pizza**



**Michel Vanhauwaert**



**Fabienne Duvillard**



**Jean-Pierre Rocchi**



**Julia Boschetti**



**Marie-Claire  
Cartagena**



**Marie Chanet**



**Ludmila Da Costa**



**Olivier Gosset**



**André Charras**



**Clément Nicolas**



**Olivier Robin**



**Bénédicte Veyrier**